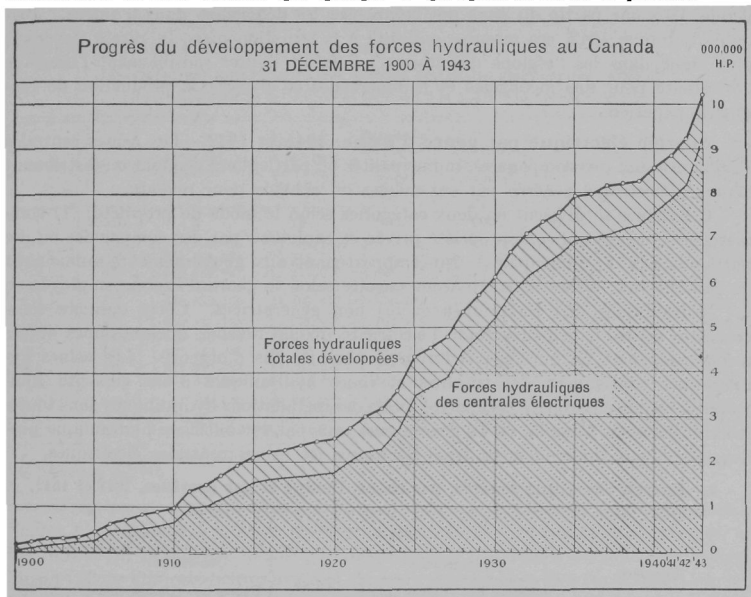


installations hydrauliques représentent les totaux cumulatifs des installations pour les fins mentionnées, ajustés après déduction de la capacité des installations mises de côté pour leur vieillesse ou pour d'autres raisons. Les données du recensement de l'industrie sont computées sur une base différente et ne représentent que la somme des installations dans les établissements réellement en opération au cours de l'année sous revue et non les installations totales. Aussi, les données sur les installations sont connues aussitôt que l'aménagement est terminé, tandis que les données du recensement ne sont connues que quelque temps après la fin de la période.



## Section 2.—Industrie des usines centrales électriques au Canada

**Contrôle d'Etat sur l'énergie électrique en temps de guerre.\***—Pour répondre aux besoins rapidement croissants des industries de guerre il a fallu augmenter considérablement la production d'énergie primaire. Au cours de la période de quatre années de septembre 1939 à septembre 1943, cette production d'énergie primaire pour consommation canadienne a augmenté de 84 p.c. Cette forte augmentation de la production d'électricité résulte de nouvelles exploitations, d'outillage additionnel dans les installations existantes et du détournement d'un plus grand volume d'eau pour la production d'énergie à Niagara Falls. L'énergie secondaire, qui servait en majeure partie dans les bouilloires électriques des pulperies et des papeteries, a été réduite de 67 p.c. et ne représente plus que 5.4 p.c. de la production totale des usines centrales électriques au regard de 25 p.c. auparavant.

En août 1940, un Régisseur de l'énergie a été adjoint au Ministère des Munitions et Approvisionnements avec juridiction sur "l'énergie hydraulique, électrique, à

\* Préparé d'après la matière fournie par le Ministère des Munitions et Approvisionnements et la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.